

# Chronique Roubaissienne

BUREAU : 39, rue Pauvrière, 39 — ROUBAIX  
TELEPHONE — N° 322 — TELEPHONE

## Le Premier Mai

L'inauguration de la Bourse du Travail de clôture par la fête. Le jour à huit heures cinquante concerts étaient donnés : sur « La Paix », un autre au Théâtre du Pontenoy, un troisième salle Delbart, angle des rues de Joffroy et Rocroy, le quatrième chez Eckhout, rue de la Gare, et le cinquième à Watrelos.

Nous avons dit que plus de quinze cents personnes se pressaient dans la salle Briffaut ; celle de « La Paix » était archi-comble. On n'eut pu y trouver un coin vide, dès huit heures moins un quart.

Il en était de même partout.

Nous n'en citerons que les artistes qui ont prêté leur concours et leur dévouement à cette œuvre, compliments auxquels ils ont droit, serait trop long, bien trop long.

Qu'il nous suffise de dire que tous se sont surpassés, que tous ont obtenu un succès bien mérité, que tous, enfin, furent copieusement applaudis, par des spectateurs qui avaient passé la nuit à les écouter et à les applaudir.

Des conférences ont été faites par les citoyens Roland, Rousselot et Blanchard, qui ont engagé les travailleurs à se syndiquer.

Les grévistes pourront rentrer la tête haute ; ils n'ont pas abandonné leurs camarades, car ceux-ci sont partis malgré eux.

Les grévistes ne peuvent que les assurer de leur admiration pour le geste qu'ils accomplissent.

Les ouvriers ne sauraient, en outre, trop remercier la population Watrelosienne et des villes voisines, du concours moral et pécuniaire qu'elles n'ont jamais cessé de leur témoigner d'une façon si généreuse.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil s'est réuni hier matin, en session extraordinaire pour discuter « trois ou quatre questions ».

Le motif qui motiva la réunion, bloquant de musique, peinture de l'édifice et acquisition de pupitres. La majorité réactionnaire a voté 1.000 francs.

La somme de 200 francs a été votée pour la Fédération des amicales des écoles publiques.

Le conseil vote un crédit supplémentaire de 100 francs pour les cours d'adultes.

1. Malgré les protestations des citoyens Briffaut et Locmote on nomme M. Lefebvre, conseiller municipal et surveillant dans une usine, comme député-ouvrier pour le conseil des listes électorales pour le conseil des prud'hommes.

LA FRAUDE. — Georges Rollin et Emile Debut se trouvant de service au sentier des bouillottes, ont arrêté Henri Ragier, âgé de 23 ans, domicilié à Roncq, rue Verte, numéro 8, qui conduisait en laisse deux chiens de forte race.

Les chiens ont pu s'échapper.

ETAT-CIVIL DE WATRELOS. — NAISSANCES. — Adrienne Lutun, rue de Beaupaire, 48. — René Delcourt, rue de Congo, 19. — Raymond Devos, rue du Commerce. — Marcelle Vanvinsbergh, rue Jean-Bart, 32.

Publications de mariage. — Clément Filip, mécanicien, Marie Buisson, coiffeuse. — Albert Mostdagh, trieur de laine, et Léonie Delporte, épicière. — Richard Vereecken, rattacheur, et Rosalie Noë, doubleuse. — Emile Dubus, employé Tramways, et Jeanne Delcroix, filuse. — Alphonse Six, coiffeur, et Marie Veaux, laitière. — Arthur Rousselot, trieur de laines, et Jeanne Vandoppele, hessende. — Jules Leclercq, sans profession, et Clémence Grunoyers, sans profession. — Jules Hasserand, cocher, et Emma Branswyk, cuisinière.

Décès. — Clovis Vascragne, 10 mois, Petit-Tournaï. — Louis Daboulet, 71 ans, sans profession, rue du Petit-Tournaï.

Mouvement de la population étrangère pendant la semaine du 25 avril au 1er mai inclus.

Arrivées : 12 hommes, 6 femmes et 4 enfants. — Départs : 8 hommes, 7 femmes et 5 enfants.

## GAZETTE TOURQUENNOISE

S'adresser prochainement chez les citoyens DUMORTIER, 12, rue Desarmois.

COMMENCEMENT D'INCENDIE  
Un commencement d'incendie a éclaté dimanche vers deux heures de l'après-midi, chez M. J.-B. Tanchon, employé, rue Laccépède.

Quelques meubles ont été la proie des flammes, et, sans doute, cet incendie aurait pris de plus grandes proportions si les pompiers n'étaient arrivés rapidement et ne s'étaient rendus maîtres du feu en un clin d'œil. Les dégâts sont évalués à 500 francs.

LA NOYEE EST RECONNUE  
L'identité de la noyée du Quai du Halos a pu être établie hier.

Elle se nomme Juliette Desmetre, est âgée de 36 ans, et était servante chez Louis Noë, rue de la Cloche.

Ce dernier est venu reconnaître sa domestique à la Morgue de l'Hôpital et a déclaré que depuis quelque temps elle ne jouissait plus de toutes ses facultés mentales.

Fait à remarquer que son père et son frère se sont suicidés il y a quelques années.

Je ne fume que le NIL

A PROPOS DES PATRIOTARDS  
Dans la lettre que nous adressait hier M. Lamarque il était mentionné une autre lettre adressée au « Journal de Roubaix » et publiée après avoir été au préalable tronquée. La voici :

Monsieur le directeur du « Journal de Roubaix ».

Monsieur le Directeur,

Votre tribune publique ouverte à tous procure quelquefois à des correspondants occasionnels la ressource d'émettre et répandre des opinions utiles ou seulement intéressantes, de provoquer des explications qui doivent éclairer vos lecteurs sur des questions qui ont pu paraître confuses. Depuis quelques jours, à propos d'une exécution musicale projetée par la Société nationale des Orphéons de Tourcoing, l'emplacement a été largement tenu par des contradictions fort chaotiques assurément, mais d'un patriotisme douteux, étant donnée l'absence de signature de leurs auteurs. A les en croire, le gouvernement français pouvait se trouver à la veille de rappeler son ambassadeur à Berlin. Il est vrai que cet important personnage est tenu de s'enfermer et complimenter fréquemment le kaiser, crime bien plus grand que d' chanter devant lui des hymnes français. Alors, comment laver cet affront, cette honte ?

Une note plus calme et plus juste a paru dans votre numéro de ce matin.

A l'emballage de quelques personnes au sang trop mouvementé, succède le raisonnement. On se demande en quel le fait par une Société chorale d'interdire que les notes d'un concert auquel assistera l'empereur d'Allemagne constitue un acte irrémissible au point de vue national. Pour ma part, j'estime que le choix de l'orphéon tourquennois, entre tant d'autres dont la réputation n'est plus à faire, pour coopérer à la splendeur des fêtes qui se donneront à Wiesbaden est un honneur pour les Crick-Sicks et que leur participation à ces fêtes est plus de nature à rapprocher les peuples, — ce que tant d'hommes éminents et très grands patriotes tentent d'obtenir, — que les sonorités de clairons fûtes que l'on vient d'entendre.

A voir la persistance de l'attaque et le soin d'en cacher l'origine, — ce qui se demande si ne s'y mêle pas un peu de dépit, si ce n'est d'envie, — on se demande si ce n'est pas en fait tant qui l'inspire, ou peut le pardonner.

Je souhaite que vous me fassiez l'honneur de reproduire cette lettre en exprimant l'espoir de voir clore le polémisme qui ne saurait produire rien de bien.

Veuillez agréer, M. le directeur, l'expression de mes sentiments très distingués.

— Un musicien qui a appliqué aux succès de toutes nos Sociétés musicales.

V. LAMARQUE.

Nous avons souligné deux passages, le premier fut remarqué, le second supprimé.

### LES CONCERTS D'ETÉ

Voici l'ordre des exécutions des concerts d'été de 1909 :

Dimanche 16 mai, Grande-Place, à 11 heures et demie, Musique Municipale. — Jeudi 20 mai, Grande-Place, à 5 heures, Fanfare du Point Central. — Dimanche 23 mai, Place Thiers, Fanfare « Les Intimes ». — Jeudi 27 mai, Grande-Place, Fanfare « Les Intimes » et « l'Union Fraternelle ». — Dimanche 30 mai, place Thiers, Harmonie « La Fraternelle ». — Jeudi 3 juin, Grande-Place, Harmonie « La Fraternelle » et « l'Union Fraternelle ». — Dimanche 6 juin, place Thiers, Trompettes Réunis. — Jeudi 10 juin, Grande-Place, Trompettes Réunis et Orphéon Tourquennois. — Dimanche 13 juin, rue de Gand, Musique Municipale et Orphéonistes « Crick-Sicks ». — Jeudi 17 juin, Grande-Place, Musique Municipale et Orphéon des Travailleurs. — Dimanche 20 juin, place Thiers, Trompettes « La Revanche ». — Jeudi 24 juin, Grande-Place, Trompettes « La Revanche » et Avenir Lyrique. — Dimanche 27 juin, place Thiers, Fanfare des Pontenoy, rue du Point Central et Les Trouveres. — Dimanche 4 juillet, place Thiers, Harmonie « La Fraternelle ». — Jeudi 8 juillet, Grande-Place, Harmonie « La Fraternelle » et les « Mélophones ». — Dimanche 11 juillet, place Thiers, Harmonie du Blanc-Seau. — Dimanche 18 juillet, place Thiers, Harmonie de la Croix-Rouge. — Dimanche 15 août, rue de Gand, Musique Municipale et Orphéonistes « Crick-Sicks ». — Jeudi 19 août, Grande-Place, Trompettes Réunis et Orphéon Tourquennois. — Dimanche 22 août, place Thiers, Trompettes Réunis. — Jeudi 26 août, Grande-Place, Fanfare du Point Central et Union Fraternelle. — Dimanche 29 août, place Thiers, Harmonie du Blanc-Seau et les Intimes et les « Trouveres ». — Dimanche 5 septembre, Grande-Place, Harmonie de la Croix-Rouge. — Jeudi 9 septembre, Grande-Place, Harmonie de la Croix-Rouge et Orphéon des Travailleurs. — Dimanche 12 septembre, place Thiers, Trompettes « La Revanche ». — Jeudi 16 septembre, Grande-Place, Trompettes « La Revanche » et Avenir Lyrique. — Dimanche 19 septembre, Grande-Place, à 11 heures et demie, Musique Municipale.

Les programmes des concerts devront être déposés au Secrétariat de la mairie au moins dix jours à l'avance.

Ceux des exécutions du dimanche et des jours fériés seront au moins de 8 morceaux ; ceux du jeudi ou plutôt ceux du Tourquennois, comprendront quatre morceaux pour la musique instrumentale et deux chœurs pour la musique chorale.

En cas d'empêchement, la société désignée pour l'exécution est tenue de s'en faire remiser et de prévenir au moins dix jours à l'avance.

### POPULATION ÉTRANGÈRE

Mouvement de la population étrangère pendant la semaine du 25 avril au 1er mai inclus.

Arrivées : 12 hommes, 6 femmes et 4 enfants. — Départs : 8 hommes, 7 femmes et 5 enfants.

### ÉTAT CIVIL

de TOURCOING du 2 mai

Naissances. — Julie Lequin, rue Nationale, 122. — Emile Despinoy, rue Nationale, 122. — J.-B. Lecroquet, rue de Verdun, 40. — Marie Boyet, rue de Guisgny, 17.

Publications de mariage. — Louis Dormais, domestique à Tourcoing, et Marie Devueque, journalière à Roubaix. — Désiré Ghesbrey, journalier à Tourcoing, et Philomène Lelout, cuisinière à Moutvaux. — Emmanuel Semail, pâtissier à Tourcoing et Joséphine Saint-Or, ménagère à Roubaix. — Henri Lefebvre, viticulteur à Tourcoing, et Marie-Clémentine Viteuse à Moutvaux. — Joseph Clarisse, débardeur, rue du Moelin Gayot, cour Bernard, 1, et Julie Deroy, couturière, rue de Verdun, 22.

Appréciation. — Louis Vandebrocq, rattacheur à Moutvaux. — Paul Dedebergh, journalier, rue Laccépède, et Madeleine Cornille, apprentie, rue du Maréchal Brune, 7, et Jeanne Dubar, gazetière, rue Turgoit, 13. — Emile Desmetre, broquier, rue de Moutvaux, 26, et Justine Lelout, marchande, rue de Moutvaux, 139.

Appréciation. — Louis Vandebrocq, rattacheur à Moutvaux, 26, et Henriette Boone, soignuse, rue de la Croix-Rouge, 25. — Jules Farvacque, ajusteur, rue de Verdun, 22, et Madeleine Hortier, soignuse, rue Lacrochetout, 2. — Henri Vandecastelle, rattacheur à Watrelos, et Zelmia Feys, soignuse, Point-Central, 146. — Désiré Hoëls, rattacheur, rue de Verdun, 241, et Emma Matto, mécanicienne, rue Verte, 48, et Marie Deriaux, sans profession, rue Belle-Vue, 34.

Décès. — Albert Dugardin, rattacheur, rue de Laval, 3. — Albert Dubart, doubleuse, rue du Laboureur. — Alphonse Lerman, mécanicien, et Marie Corneille, tailleur, rue Charles Watline, 8. — Maurice Vanhessen, employé à Roubaix, et Blanche Dubuit, viticultrice à Tourcoing. — Louis Dubart, plâtrier à Hornain, et Blanche Delezanne, sans profession, rue de la Croix-Blanche, 44.

Décès. — Remy Martens, 85 ans, rue des Poutains, 90. — Juliette Desmetre, 39 ans, rue Nationale, 122.

### LES PERLES DE LIMA

préparé et présenté par H. BRONCHTE. — CRIPPE, Teubert, 10, rue de la République, 10.

### ARRONDISSEMENT DE LILLE

#### DES MALFAITEURS CAMBRIOLAIENT UNE USINE

Trois individus ont essayé pendant la nuit de vendredi à samedi de cambrioler le bureau de la filature Thiers.

A l'aide d'une échelle l'un d'eux grimpa jusqu'à la fenêtre du bureau où se trouve le coffre-fort que les malfaiteurs estimaient bien garni car c'était la veille de la paie et avait cassé la vitre s'introduisit dans la pièce.

Les autres firent le guet au coin de la rue du Mal-Assis, mais ils se sauvèrent bientôt sans prévenir leur camarade, qu'il allait être pris au piège.

En effet, M. Charlet-Francken, débitant à la Salle du Nord, ayant entendu du bruit, s'éleva à l'étage et se fit ouvrir, avait tiré un coup de revolver dans la nuit.

Un voleur de nuit, M. Paul Bascoq, qui faisait dans la filature, une ronde avec son chien, éclaira sa lanterne et courut prévenir à la salle des généraux, l'autre voleur, le Mélophone Levast.

L'un et l'autre, revolver au poing, sortirent de l'usine, mais par une porte différente, ces deux individus descendant sur la rue de Londres.

Ils allèrent se rejoindre non loin de la fenêtre brisée du bureau, lorsqu'ils virent descendre de cette ouverture, un cambrioleur.

L'un des voleurs lança alors son chien, qui saisit l'homme par le fond de son pantalon et le tint en respect.

Le malfaiteur fut remis à la police, il est âgé de 22 ans environ. Il a refusé de répondre aux questions qui lui ont été posées.

Il a été écroué à la prison « La Lيفة ».

#### BLESSE EN TRAVAILLANT.

Sur le chantier d'extraction de moellons, de M. Charles Vasseur, rue de Lille, l'ouvrier Victor Lefont, âgé de 26 ans, et demeurant rue de Lille, a été atteint à la jambe droite par la chute d'un moellon qui le blessa assez sérieusement.

A la distillerie de la Société des alcools Delaune, le tonnelier, Emile Dhainaut, âgé de 60 ans, a reçu sur le pied droit un tonneau. Portant une forte plaque au gros orteil, l'ouvrier a dû quitter son travail pour recevoir les soins de M. le docteur Couvreur.

DU TAPAGE. — Les habitants de la cour du Gaz ayant à se plaindre d'un infernal tapage se renouvelait souvent la nuit chez Mme Blanche Lemaire, leur voisine, ils décidèrent de porter plainte à la gendarmerie.

Une enquête ayant été ouverte, elle se termina par une contravention dressée au nommé Louis Pipelart, peintre de lin, demeurant rue de Lille, numéro 21, principal auteur du bacbac nocturne.

PREMIER MAI. — Le journal de Comines a fait erreur dimanche dernier, en disant que les socialistes de Comines ne fêteraient pas le Premier Mai.

Au contraire il a été fêté par eux avec beaucoup d'éclat. Un banquet a eu lieu, suivi d'un bal à grand orchestre.

OUVERTURE DES BAINS. — La commission municipale de surveillance et de contrôle de l'établissement des bains informe le public que l'établissement sera ouvert à partir du premier mai, tous les jours non fériés, de sept heures du matin à six heures du soir, les dimanches et fêtes, de six heures du matin à six heures du soir.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dubois Camille, 21 ans, blanchisseur, demeurant à Comines, rue Masson, travaillant chez M. Vandewynckle père et fils, à Comines, manœuvrait une grue, lorsqu'il fut blessé au pouce de la main gauche.

Mais Marguerite, 25 ans, filleuse, demeurant à Comines (Nord), travaillant chez MM. Hasselbrouck frères, à Comines, s'est blessée au coude gauche assez gravement en tordant sur une broche.

Desbonnets Eugène, 21 ans, magasinier, demeurant à Comines, rue du Nouveau-Siècle, travaillant chez Cousin frères, manufacturiers à Comines, en manipulant des caisses, s'est fortement égrainé les doigts.

DON-ANGEULLIN. — Une quête faite, à un mariage, au profit des pauvres a produit une somme de cent vingt-huit francs quarante centimes, qui a été versée dans la caisse du bureau de bienfaisance.

ENTRE VOISINS. — Au cours d'une discussion qu'elle eut avec sa voisine, Mme Noëlle Lemaire-Quénart, Mme Aline Piroux-Huber fut battue par son adversaire, puis comme le fils, Gaston, de cette dernière intervenait en faveur de sa mère, il eut à faire connaissance avec le balai de sa voisine.

Une enquête est ouverte.

MASSACRE I  
A l'abattoir, la semaine dernière, on a immolé à nos appétits gloutons 38 boeufs, 5 vaches, 3 taureaux, 102 moutons, 46 veaux, 50 porcs.

ALLEZ A CONFESSE  
Les camelots réactionnaires du « Foyer » n'auront pas eu une bonne presse. Voilà que leur curé s'en mêlent eux-mêmes, avant la lettre.

En effet, le « Bulletin paroissial » de Notre-Dame, publié samedi, en a édité une perquisition opérée à son domicile au lieu de la messe par un prêtre collaborateur occasionnel M. le doyen Jourdain :

« Un Scandale à éviter »  
« Samedi prochain, 1er mai, jour de l'ouverture du mois de Marie, on va jouer au théâtre de notre ville la pièce scilicet et immorale intitulée « Le Foyer ».

Cette pièce a pour auteurs un juif et un mécréant. Elle est la haine du Christ, et le matérialisme prétend que l'homme n'est qu'une bête mieux conditionnée qu'une autre.

Cette pièce a été interdite en bien des endroits. Elle est autorisée chez nous pour le motif, paraît-il, que c'est aux Valenciennes qu'elle a été écrite et qu'elle ne renferme rien qui permette d'aller s'en délecter.

Pour aider nos paroissiens à se faire une opinion nette sur ce point, nous croyons devoir leur faire remarquer qu'assister à une pareille représentation, et ainsi à la faveur de la messe, à entendre un prêtre, c'est un péché mortel et que faire acte d'impie publique ; c'est, par conséquent, commettre un péché mortel d'une gravité exceptionnelle.

« Au lendemain de notre si belle et si consolante mission, Notre-Dame nous paraît bien disposé à admettre ces appréciations. Voilà pourquoi nous lançons ce propos de loi à nos frères, dans l'espoir qu'ils nous en feront part, par une abstention unanime aux invitations qui leur sont faites, à assister, samedi prochain, à une représentation scandaleuse. »

Le demi-douzaine de galopins dont les pieds paraissent en état de « péché mortel » On a le frisson rien que d'y songer. Heureusement qu'ils ont dû être hier aller à confesse, pour se faire pardonner l'horrible chose !

Le vieux Jésus de leur refusera pas le coup de waasingue au nez et son Dieu se fera le pèché de Grimonper ! Mais ceux-là n'étaient sans doute que venièls !

### ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

#### ÉTAT-CIVIL.

Naissances. — Allard Daniel, rue de la Gare. — Biltouze Carmon, rue de l'Éclaircie. — Gondoux André, rue d'Hergnies. — Monnier Jacques, rue Victor-Hugo. — Choquet Omerine-Louise, rue du Jard. — Genoux Louis, rue Victor-Hugo. — Criez Marie-Adolphine, Cul-du-Mont.

Promesses de mariage. — François Marie, couturier, domiciliés à Vieux-Condé.

Décès. — Debras Angèle, 47 ans, épouse Pollet Joseph, rue Victor-Hugo. — Fontaine Marcelle-Hélène, 7 mois, Cornélaux.

CONJEU-SUR-ESCAUT  
LE FEU. — Un commencement d'incendie a détruit une cheminée de la maison Colbert, place Verte.

tor Lefont, âgé de 26 ans, et demeurant rue de Lille, a été atteint à la jambe droite par la chute d'un moellon qui le blessa assez sérieusement.

A la distillerie de la Société des alcools Delaune, le tonnelier, Emile Dhainaut, âgé de 60 ans, a reçu sur le pied droit un tonneau. Portant une forte plaque au gros orteil, l'ouvrier a dû quitter son travail pour recevoir les soins de M. le docteur Couvreur.

DU TAPAGE. — Les habitants de la cour du Gaz ayant à se plaindre d'un infernal tapage se renouvelait souvent la nuit chez Mme Blanche Lemaire, leur voisine, ils décidèrent de porter plainte à la gendarmerie.

UNE ENQUÊTE AYANT ÉTÉ OUVERTE, elle se termina par une contravention dressée au nommé Louis Pipelart, peintre de lin, demeurant rue de Lille, numéro 21, principal auteur du bacbac nocturne.

PREMIER MAI. — Le journal de Comines a fait erreur dimanche dernier, en disant que les socialistes de Comines ne fêteraient pas le Premier Mai.

Au contraire il a été fêté par eux avec beaucoup d'éclat. Un banquet a eu lieu, suivi d'un bal à grand orchestre.

OUVERTURE DES BAINS. — La commission municipale de surveillance et de contrôle de l'établissement des bains informe le public que l'établissement sera ouvert à partir du premier mai, tous les jours non fériés, de sept heures du matin à six heures du soir, les dimanches et fêtes, de six heures du matin à six heures du soir.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dubois Camille, 21 ans, blanchisseur, demeurant à Comines, rue Masson, travaillant chez M. Vandewynckle père et fils, à Comines, manœuvrait une grue, lorsqu'il fut blessé au pouce de la main gauche.

Mais Marguerite, 25 ans, filleuse, demeurant à Comines (Nord), travaillant chez MM. Hasselbrouck frères, à Comines, s'est blessée au coude gauche assez gravement en tordant sur une broche.

Desbonnets Eugène, 21 ans, magasinier, demeurant à Comines, rue du Nouveau-Siècle, travaillant chez Cousin frères, manufacturiers à Comines, en manipulant des caisses, s'est fortement égrainé les doigts.

DON-ANGEULLIN. — Une quête faite, à un mariage, au profit des pauvres a produit une somme de cent vingt-huit francs quarante centimes, qui a été versée dans la caisse du bureau de bienfaisance.

ENTRE VOISINS. — Au cours d'une discussion qu'elle eut avec sa voisine, Mme Noëlle Lemaire-Quénart, Mme Aline Piroux-Huber fut battue par son adversaire, puis comme le fils, Gaston, de cette dernière intervenait en faveur de sa mère, il eut à faire connaissance avec le balai de sa voisine.

Une enquête est ouverte.

### GAZETTE VALENCIENNOISE

#### UN REVENEZ-Y

Pruvost Alfred, 29 ans, Klein Georges, 17 ans, d'Amiens, recherchés pour vols qualifiés ont été arrêtés en Belgique et extradés.

Ils sont descendus à l'Hôtel des Haricots, en attendant leur transfert.

MASSACRE I  
A l'abattoir, la semaine dernière, on a immolé à nos appétits gloutons 38 boeufs, 5 vaches, 3 taureaux, 102 moutons, 46 veaux, 50 porcs.

#### ALLEZ A CONFESSE

Les camelots réactionnaires du « Foyer » n'auront pas eu une bonne presse. Voilà que leur curé s'en mêlent eux-mêmes, avant la lettre.

En effet, le « Bulletin paroissial » de Notre-Dame, publié samedi, en a édité une perquisition opérée à son domicile au lieu de la messe par un prêtre collaborateur occasionnel M. le doyen Jourdain :

« Un Scandale à éviter »  
« Samedi prochain, 1er mai, jour de l'ouverture du mois de Marie, on va jouer au théâtre de notre ville la pièce scilicet et immorale intitulée « Le Foyer ».

Cette pièce a pour auteurs un juif et un mécréant. Elle est la haine du Christ, et le matérialisme prétend que l'homme n'est qu'une bête mieux conditionnée qu'une autre.

Cette pièce a été interdite en bien des endroits. Elle est autorisée chez nous pour le motif, paraît-il, que c'est aux Valenciennes qu'elle a été écrite et qu'elle ne renferme rien qui permette d'aller s'en délecter.

Pour aider nos paroissiens à se faire une opinion nette sur ce point, nous croyons devoir leur faire remarquer qu'assister à une pareille représentation, et ainsi à la faveur de la messe, à entendre un prêtre, c'est un péché mortel et que faire acte d'impie publique ; c'est, par conséquent, commettre un péché mortel d'une gravité exceptionnelle.

« Au lendemain de notre si belle et si consolante mission, Notre-Dame nous paraît bien disposé à admettre ces appréciations. Voilà pourquoi nous lançons ce propos de loi à nos frères, dans l'espoir qu'ils nous en feront part, par une abstention unanime aux invitations qui leur sont faites, à assister, samedi prochain, à une représentation scandaleuse. »

Le demi-douzaine de galopins dont les pieds paraissent en état de « péché mortel » On a le frisson rien que d'y songer. Heureusement qu'ils ont dû être hier aller à confesse, pour se faire pardonner l'horrible chose !

Le vieux Jésus de leur refusera pas le coup de waasingue au nez et son Dieu se fera le pèché de Grimonper ! Mais ceux-là n'étaient sans doute que venièls !

### ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

#### ÉTAT-CIVIL.

Naissances. — Allard Daniel, rue de la Gare. — Biltouze Carmon, rue de l'Éclaircie. — Gondoux André, rue d'Hergnies. — Monnier Jacques, rue Victor-Hugo. — Choquet Omerine-Louise, rue du Jard. — Genoux Louis, rue Victor-Hugo. — Criez Marie-Adolphine, Cul-du-Mont.

Promesses de mariage. — François Marie, couturier, domiciliés à Vieux-Condé.

Décès. — Debras Angèle, 47 ans, épouse Pollet Joseph, rue Victor-Hugo. — Fontaine Marcelle-Hélène, 7 mois, Cornélaux.

#### CONJEU-SUR-ESCAUT

LE FEU. — Un commencement d'incendie a détruit une cheminée de la maison Colbert, place Verte.

Les dégâts sont peu importants. Il y a assurance.

### ANZIN

ÉTAT-CIVIL. — Naissances. — Paul Eslelle-Germaine Millet. — Lucien-Bernard-Désiré Thiébaud. — Lucien Henry. — Robert Cachaux. — Nelly Heau. — Fernand Daguette. — Emilla Gossart.

Publications. — Georges Druelle, employé de chemin de fer, et Ernest ne Buttrille, cultivateur. — Jules Hec'uel, brasseur et Eménil Debollin, sans profession. — Hector Gien, tapissier et Elise De l... repenseuse. — Camille Antanne employé et Florine Leteure, sans profession.

Mariage. — Joseph Leuciez, employé de chemin de fer et Berthe Velin, sans profession.

Décès. — François Verier, 4 mois, rue de Saint-Louis. — Julie Damien, 3 ans, rue de Condé. — Simonne Voyez, 3 mois, rue d'Yverger. — Jules Nouis, 66 ans, rue Carnot. — Victoria Vandevor, 14 ans, coron des 120.

### COMINES

PREMIER MAI. — Le journal de Comines a fait erreur dimanche dernier, en disant que les socialistes de Comines ne fêteraient pas le Premier Mai.

Au contraire il a été fêté par eux avec beaucoup d'éclat. Un banquet a eu lieu, suivi d'un bal à grand orchestre.

OUVERTURE DES BAINS. — La commission municipale de surveillance et de contrôle de l'établissement des bains informe le public que l'établissement sera ouvert à partir du premier mai, tous les jours non fériés, de sept heures du matin à six heures du soir, les dimanches et fêtes, de six heures du matin à six heures du soir.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dubois Camille, 21 ans, blanchisseur, demeurant à Comines, rue Masson, travaillant chez M. Vandewynckle père et fils, à Comines, manœuvrait une grue, lorsqu'il fut blessé au pouce de la main gauche.

Mais Marguerite, 25 ans, filleuse, demeurant à Comines (Nord), travaillant chez MM. Hasselbrouck frères, à Comines, s'est blessée au coude gauche assez gravement en tordant sur une broche.

Desbonnets Eugène, 21 ans, magasinier, demeurant à Comines, rue du Nouveau-Siècle, travaillant chez Cousin frères, manufacturiers à Comines, en manipulant des caisses, s'est fortement égrainé les doigts.

#### DON-ANGEULLIN

Le vieux Jésus de leur refusera pas le coup de waasingue au nez et son Dieu se fera le pèché de Grimonper ! Mais ceux-là n'étaient sans doute que venièls !

MASSACRE I  
A l'abattoir, la semaine dernière, on a immolé à nos appétits gloutons 38 boeufs, 5 vaches, 3 taureaux, 102 moutons, 46 veaux, 50 porcs.

ALLEZ A CONFESSE  
Les camelots réactionnaires du « Foyer » n'auront pas eu une bonne presse. Voilà que leur curé s'en mêlent eux-mêmes, avant la lettre.

En effet, le « Bulletin paroissial » de Notre-Dame, publié samedi, en a édité une perquisition opérée à son domicile au lieu de la messe par un prêtre collaborateur occasionnel M. le doyen Jourdain :

« Un Scandale à éviter »  
« Samedi prochain, 1er mai, jour de l'ouverture du mois de Marie, on va jouer au théâtre de notre ville la pièce scilicet et immorale intitulée « Le Foyer ».

Cette pièce a pour auteurs un juif et un mécréant. Elle est la haine du Christ, et le matérialisme prétend que l'homme n'est qu'une bête mieux conditionnée qu'une autre.

Cette pièce a été interdite en bien des endroits. Elle est autorisée chez nous pour le motif, paraît-il, que c'est aux Valenciennes qu'elle a été écrite et qu'elle ne renferme rien qui permette d'aller s'en délecter.

Pour aider nos paroissiens à se faire une opinion nette sur ce point, nous croyons devoir leur faire remarquer qu'assister à une pareille représentation, et ainsi à la faveur de la messe, à entendre un prêtre, c'est un péché mortel et que faire acte d'impie publique ; c'est, par conséquent, commettre un péché mortel d'une gravité exceptionnelle.

« Au lendemain de notre si belle et si consolante mission, Notre-Dame nous paraît bien disposé à admettre ces appréciations. Voilà pourquoi nous lançons ce propos de loi à nos frères, dans l'espoir qu'ils nous en feront part, par une abstention unanime aux invitations qui leur sont faites, à assister, samedi prochain, à une représentation scandaleuse. »

Le demi-douzaine de galopins dont les pieds paraissent en état de « péché mortel » On a le frisson rien que d'y songer. Heureusement qu'ils ont dû être hier aller à confesse, pour se faire pardonner l'horrible chose !

Le vieux Jésus de leur refusera pas le coup de waasingue au nez et son Dieu se fera le pèché de Grimonper ! Mais ceux-là n'étaient sans doute que venièls !

### ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

#### ÉTAT-CIVIL.

Naissances. — Allard Daniel, rue de la Gare. — Biltouze Carmon, rue de l'Éclaircie. —